

1. Billet de Franz Brun, syndic

La législature 2011-2016 va se terminer sous peu. Lors des élections de février dernier, vous, chères citoyennes et chers citoyens, avez défini et élu de nouvelles équipes pour conduire notre commune ces prochaines années, que ce soit celle de la municipalité ou celle du conseil communal.

Concernant la municipalité, je suis sûr et certain que les deux nouveaux membres élus, Madame Arianne Rouge et Monsieur Michel Ceppi, vont être parfaitement et rapidement intégrés dans le groupe des municipaux reconduits dans leurs fonctions. Si notre regard est tourné avec confiance et sérénité vers l'avenir, cela signifie aussi que le passé et le présent ont permis de construire des bases saines et solides. Aussi, je tiens ici à remercier tout particulièrement les deux municipaux qui quittent notre exécutif, Madame Thérèse Volet et Monsieur Philippe Bricod. Au cours de ces dernières années, ils se sont engagés avec force et enthousiasme pour notre commune et ont participé activement au fait que la législature 2011-2016 laissera de nombreuses traces positives et visibles dans notre village. Je pense à la rénovation de la maison de commune et autres réfections de bâtiments communaux, à l'aménagement du village, au «sauvetage» du Café du Châtelard, ainsi qu'à tous les travaux nécessaires à la concrétisation d'un musée, le Chaplin's World, pour lequel infrastructures communales et engagements personnels ont été conséquents.

Avec l'arrivée des partis au sein du législatif, notre commune entre dans une nouvelle ère politique. Je suis cependant persuadé que le futur conseil communal, fort de son expérience et de son bon fonctionnement, continuera à rendre compte d'une bonne gestion communale, tout comme d'une bonne gouvernance, se basant avant tout sur une collaboration fructueuse de toutes les tendances présentes, avec un échange d'idées sans préjugé et sans trop d'idéologie prémâchée, mais avec de préférence une belle dose de bon sens. Je me réjouis d'avance de nos futurs débats constructifs et respectueux, et remercie chacun pour son engagement actif en faveur de notre belle commune.

2. Fête Fédérale de Musique – Participez à un événement exceptionnel !

Un événement mémorable se prépare à Montreux et sur la Riviera.

Les week-ends du 10 au 12 et du 17 au 19 juin 2016, la Fête Fédérale de Musique accueillera 558 sociétés de musique à vent et 25'000 musiciens venus de toute la Suisse pour confronter leurs talents. Plus de 200'000 spectateurs sont attendus ! Ce festival des fanfares, harmonies et brass bands est le plus grand rassemblement régulier du genre en Europe, voire dans le monde.

Afin de contribuer à l'organisation de cette immense manifestation, le Comité d'organisation est à la recherche de **bénévoles**. Personnes seules ou groupes, toutes les forces sont les bienvenues. MERCI ! Inscription et informations : 079.543.56.24 / mail : benevoles@ffm2016.ch / Site : www.ffm2016.ch

A cette occasion, les salles de gym de Corsier seront utilisées comme dortoirs par les membres des Fanfares. Afin de gérer au mieux ces occupations, nous avons besoin de **personnes disposées à venir compléter temporairement l'équipe du service Bâtiments, contre rémunération**. En cas d'intérêt, merci de contacter le greffe municipal, au 021.925.92.90.



3. Saviez-vous que ?

- **M. Oscar Bloch** a organisé pendant 30 ans les tirs de l'Abbaye des Monts-de-Corsier et qu'il quitte cette fonction cette année.
- **M. Philippe Bricod, dit Pipon**, a déneigné les routes et chemins des Monts-de-Corsier durant 38 ans et qu'il cesse cette activité ce printemps.

4. Fête des voisins 2016

La Municipalité a décidé de s'associer avec la commune « voisine » de Vevey pour renouveler l'organisation de la fête des voisins qui aura lieu le **vendredi 27 mai 2016**.

Il s'agit de se retrouver autour d'un verre ou de grignoter entre voisins, chacun apportant sa contribution sous forme de boissons ou de plats à partager. Les personnes intéressées sont priées de consulter le site : www.vevey.ch/lafetedesvoisins qui permet de commander divers matériels encourageant la manifestation. Des tables peuvent être mises à disposition par le service de voirie. Elles sont à réserver auprès du greffe municipal, tél. 021.925.92.90. Merci d'avance à ceux qui joueront le jeu !

5. Places de parc communales à louer

Des places pour deux-roues sont encore disponibles dans le parking souterrain « A Corsier », à la rue du Château. Elles sont louées aux habitants de la commune à raison de CHF 30.00 par mois.

D'autre part, deux places de parc seront disponibles à partir du 1^{er} juillet 2016, sur la parcelle communale no 688, En l'Hautigny, aux Monts-de-Corsier. Elles sont louées aux habitants de la commune à raison de CHF 80.00 par mois.

Pour signaler votre intérêt, vous pouvez contacter le bureau du greffe municipal au 021.925.92.90.

6. Nonagénaires

Une délégation municipale s'est rendue aux domiciles de **Madame Jeanne Rebrassiez**, qui fêtait ses 90 ans le 22 février 2016, et de **Monsieur Albert Kabis**, qui fêtait ses 90 ans le 22 avril 2016. Toutes nos félicitations !



7. AFS Programmes Interculturels Suisse – Recherche de familles d'accueil

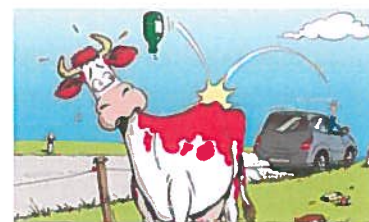
AFS est une organisation à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 60 ans pour les échanges interculturels. Chaque année, des jeunes du monde entier, entre 15 et 18 ans, viennent en Suisse pour une expérience interculturelle inoubliable. L'organisation recherche des **familles d'accueil pour 3, 6 ou 11 mois (ou période plus courte)**, pour les jeunes qui arriveront en août 2016 et qui seront scolarisés pendant un trimestre à une année dans un collège local. Intéressé(e)s ? Obtenez des informations complémentaires sur le site afs.ch/fa ou contactez Mme Sophie Savelief, courriel : ssavelief@afs.ch.

8. Canton d'Uri – Recherche de places de stage

Des jeunes Uranais (filles et garçons) de 16-17 ans, du gymnase de l'Ecole Cantonale d'Uri à Altdorf, cherchent des **places de stage de français** (familles, petites entreprises, autres organismes), où passer 4 semaines d'immersion linguistique **en été 2016** (idéalement entre le 20 juin et le 16 juillet). Il s'agit de jeunes bien intentionnés, proposant leurs services dans le quotidien (garde d'enfants, ménage, petits boulots utiles de tout genre) pour être en contrepartie nourris et logés. Un tel contrat donnerait la possibilité à ces jeunes d'entrer en contact direct avec la partie francophone de notre pays et d'améliorer leur français. **Pour tout renseignement et pour signaler votre intérêt, appelez le greffe municipal, au 021.925.92.90, qui vous mettra en contact avec le responsable des stages.**

9. Ensemble pour une campagne propre !

Depuis longtemps, l'abandon de déchets sauvages n'est plus seulement un problème dans les villes, les parcs et les trains. C'est pourquoi l'Union suisse des paysans et ses partenaires ont lancé il y a 3 ans la campagne « Ensemble pour une campagne propre ! ». En effet, les déchets et les crottes de chiens qui souillent les prés et les champs ont pris une ampleur considérable ces dernières années, ce



qui occasionne beaucoup de travail et met en péril les animaux ! Nous invitons les promeneurs et propriétaires de chiens à prendre bonne note de cette information et nous félicitons tous ceux qui font d'ores et déjà le nécessaire pour respecter la propreté des campagnes !

D'autres informations sur le site de l'Union suisse des paysans : www.sbv-usp.ch/fr/.